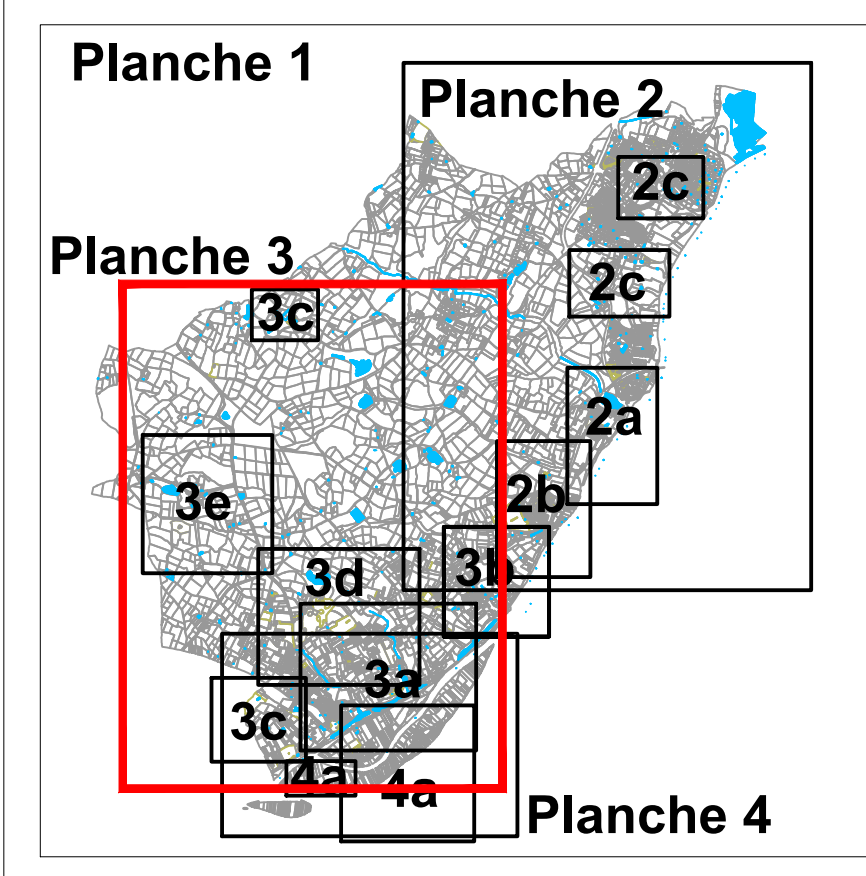


**SITE CLASSE DE SAVENNIERES**  
 (Châteaux de Serrant et Chevigné,  
 étangs de Chevigné et Bredaulière)  
 le 25-03-1977



**ANGERS LOIRE METROPOLE**  
 (Communes de Béhuard, Bouchemaine et Savennières)

**AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (A.V.A.P.)**  
**DOSSIER DE CREATION**

**SAVENNIERES : PERIMETRE ET SECTEURS** PLANCHE 3


Maître d'œuvre: Isabelle BERGER-WAZON, Chargée d'étude  
 Date: 6 février 2017  
 Echelle: 1/7500e

- Limite de l'A.V.A.P.
- Limite de secteur
- Immeuble protégé au titre de la législation sur les Monuments Historiques
- Mur
- Edicule
- Parcelle
- Site archéologique recensé par la DRAC
- Site classé de Savennières (CL 25-03-1977)
- Site classé Confluence Maine-Loire et des Coteaux angevins (CL 23-02-2010)
- Site inscrit - Ensemble formé par les rives de la Maine et de la Loire (INS 10-05-1972)
- Perspective majeure ou faisceau de perspectives à conserver sur un édifice, un site ou un ensemble bâti
- Alignement d'arbres, mail
- Arbre remarquable
- Haie à conserver

**Espaces boisés ou plantés d'arbres, protégés au titre de l'AVAP :**

- a) Espace boisé pérenne
- b) Présence arborée reconnue
- Parc constitué protégé au titre de l'AVAP
- Espace paysager à préserver
- Jardin protégé au titre de l'AVAP

N  
 0m 100m 200m



MANOIR DE LOUZIL  
 ISMH 27-08-1975

LOGIS DE LA COULEE DE SERRANT  
 ISMH 20-09-1968

LOGIS DE LA COUR  
 ISMH 14-03-1986

DOMAINE DU CHATEAU DE VARENNES  
 ISMH 12-01-2012

PRESBYTERE  
 ISMH 24-09-1986

MOULIN AVANT DIT MOULIN DU FRESNE OU MOULIN DE LA PETITE ROCHE  
 ISMH 21-11-1975